

**2024-02 DELIBERATION POUR L'AFFECTION DU RESULTAT
DE FONCTIONNEMENT CCAS**

Nombre de membres en exercice	9	VOTES Pour : 6 Contre :
Nombre de membres présents	6	
Nombre de suffrages exprimés	6	
Abstention		

Date de convocation : jeudi 28 mars 2024

L'an Deux mille vingt trois, La COMMISSION ADMINISTRATIVE ,
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de isabelle SILHOL .

Présents :

SILHOL Isabelle, JEUNET STEPHANIE, DEL-ROX BERNADETTE, GALONNIER CATHY,
SOULAIROL ELIANE, SOULAIROL PAULINE

Secrétaire(s) de séance :

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023
 - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023
 - constatant que le compte administratif fait apparaître un
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

excédent de 483.70

Pour Mémoire	0.00
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	2 853.95
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	0.00
DEFICIT	-2 370.25
Résultat cumulé au 31/12/2023	483.70
A.EXCEDENT AU 31/12/2023	483.70
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	0.00
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	483.70
B.DEFICIT AU 31/12/2023	0.00
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

Présenté par I SILHOL

à Péret le 04/04/2024

I SILHOL

Délibéré par La COMMISSION ADMINISTRATIVE

à Péret le 04/04/2024



Dépôt Sous-Préfecture de LODEVE
Date de réception de l'AR: 08/04/2024
034-213401979-20240408-DE_2024_02CCAS-BF